

PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES

RENTÉE 2020 – 2021

La pré-inscription en mairie est **obligatoire** concernant :

- l'entrée en maternelle des enfants nés en 2017,
- le changement de cycle des enfants qui vont intégrer le CP à la rentrée 2020 dans les écoles primaires du Chef-Lieu et de Gravin,
- les nouveaux habitants, quel que soit le niveau scolaire de l'enfant.



Pour cette année, en raison du coronavirus – Covid 19, il n'y aura pas de permanence en mairie. La procédure de pré-inscription sera dématérialisée selon les étapes suivantes :

- 1) Remplir le formulaire** téléchargeable sur le site internet : www.magland.fr
- 2) Joindre** copie du livret de famille et d'un justificatif de domicile récent.
- 3) Retour en mairie** (mail : mairie@magland.fr ; voie postale ; boîte aux lettres extérieure de la mairie) entre le **lundi 6 avril et le vendredi 17 avril 2020.**
- 4) Un accusé réception** vous sera adressé après réception du dossier complet, soit par mail, soit par voie postale à votre domicile.
- 5) En raison de la situation actuelle, la date d'inscription n'a pas encore été fixée au niveau de l'école. Celle-ci vous sera communiquée ultérieurement.**

**MERCI DE RESPECTER LES DATES ET POUR TOUTES QUESTIONS
D'ADRESSER UN MAIL À : mairie@magland.fr**

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION